

Les Franciliens, gros producteurs de déchets ménagers



Dans l'agglomération parisienne, la zone la plus urbanisée et la plus densément peuplée de France, la production de déchets ménagers est plus élevée que partout ailleurs : **467 kg** par habitant et par an, contre une moyenne nationale de **425 kg***.

2,43 millions de tonnes de déchets à traiter par an

Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères réunit 84 communes dans cinq départements : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines. Après la collecte gérée par les communes, le SYCTOM traite et valorise chaque année 2,43 millions de tonnes de déchets ménagers produites par 5,5 millions d'habitants.



Le traitement des déchets ménagers permet de récupérer des matériaux à recycler et de l'énergie pour le chauffage urbain.



Après la collecte, la valorisation : donner une nouvelle vie à nos déchets

Nos déchets sont très variés. Suivant leur nature et leur composition, ils sont traités et valorisés de façon différente.

▮ **Certains se recyclent** : les emballages et journaux/magazines triés par les habitants passent dans un centre de tri pour être préparés au recyclage, afin de servir à la fabrication de nouveaux produits. Certains matériaux issus des objets encombrants font également l'objet d'une valorisation matière.

▮ **Les ordures ménagères traditionnelles** sont traitées par incinération avec valorisation énergétique ; la chaleur dégagée par leur combustion est récupérée pour produire de l'énergie sous forme d'électricité et de vapeur pour le chauffage urbain : plus de 300 000 équivalents-logement sont ainsi chauffés par le SYCTOM chaque année.

▮ **Les déchets fermentescibles** (déchets végétaux et alimentaires, cartons et papiers souillés) peuvent être traités par méthanisation. Leur fermentation permet de produire à la fois du biogaz pour fournir de l'énergie et du compost pour enrichir les sols.

* Source ADEME - IFEN 2006.